

BAY (DE) 20m de plusieurs artistes français contemporains. V. DEBAY.

BAYA s. m. (ba-ia). Ornith. Nom vulgaire d'une espèce de gros-bec.

BAYAD s. m. (ba-ia-d). Ichtyol. Nom vulgaire d'un bagre, que l'on trouve dans le Nil.

BAYADE s. f. (ba-ia-de). Agric. Variété d'orge tardive.

BAYADÈRE s. f. (ba-ia-dè-re — du portug. *bailadeira*, danseuse). Danseuse indienne : *Il y a dix ans, le Caire avait des BAYADÈRES publiques comme l'Inde, et des courtisanes comme l'antiquité.* (Gér. de Nerv.). Les danses des BAYADÈRES étaient, à l'origine, et sont encore des danses sacrées, étroitement liées aux antiques idées théologiques et cosmogoniques de l'Inde. (Lamenn.). La danse des BAYADÈRES est accompagnée par des talus, espèces de petits cylindres qui rendent un son argentin très-aigu. (Bachotet.)

Viens, nous verrons danser les jeunes bayadères.
V. Hugo.

— Par ext. Danseuse de théâtre : *Il l'orgnait, l'une après l'autre, toutes ces jeunes BAYADÈRES en sous-ordre, que l'on nomme figurantes de la danse.* (Scribe.) Personne qui se livre à la danse : *Pour eux, les femmes sont des BAYADÈRES malaisantes qu'il faut laisser danser, chanter et rire.* (Balz.)

— **Encycl.** La bayadère, que l'on s'est habituée à considérer de loin comme un personnage tenant de la sirène et de l'enchanteresse, est loin de répondre toujours à la séduisante image qu'on s'en forme. Les jeunes filles qu'on désigne sous ce nom générique forment trois classes distinctes de prêtresses du plaisir ; la première seule, qui se recrute dans les familles distinguées du pays, jouit d'une considération toute particulière ; elle se compose de jeunes filles vouées le plus ordinairement, avant leur naissance, par leurs parents, au service de la divinité, ou qu'une vocation, qu'on ne contrarie guère, pousse à devenir *devadasis*, c'est-à-dire servantes des dieux ; parmi ces devadasis, il en est de deux sortes ; les unes et les autres doivent être nubiles et exemptes de tout vice de conformation physique, c'est là le point important ; elles sont chargées de chanter les louanges de la divinité, de tresser les couronnes destinées à l'ornementation des statues, de danser dans les processions devant l'image de leur dieu, et généralement de remplir dans les temples toutes les fonctions extérieures et inférieures, à l'exclusion des cérémonies religieuses touchant au rite, qui sont du domaine des prêtres ; en un mot, elles sont la partie accessoire, destinée à embellir les pratiques de la religion, et non à les exécuter. Les devadasis de la première catégorie habitent l'intérieur de l'enceinte circulaire du temple, et ne peuvent la franchir sans une autorisation expresse du grand-prêtre ; mais, pour ne pas condamner au célibat forcées celles à qui ce genre de vie ne conviendrait pas, il leur est facultatif de se choisir un amant, qui vient les trouver dans le temple, et elles obtiennent d'ailleurs facilement du grand-prêtre la permission d'aller auprès de lui, et cette intrigue n'ôte rien à la considération dont elles jouissent, pourvu toutefois que l'homme qu'elles ont choisi appartienne, par sa naissance, aux classes élevées de la société. Si elles ont des enfants, les filles sont de droit devadasis et les garçons musiciens ; puis tout est dit.

La pudeur et la chasteté ne sont pas précisément les vertus des devadasis de la seconde catégorie, qui, adonnées, comme leurs supérieures, au culte de la déesse *Rambha*, la Vénus du paradis d'Indra, ne manquent jamais de faire des sacrifices au dieu de l'Amour ; celles-ci jouissent d'une plus grande somme de liberté ; elles habitent en ville et partagent leur temps entre les exercices de leur culte et ceux qu'elles accomplissent partout où l'on désire avoir de belles filles peu vêtues, élégamment parées et sachant charmer les yeux par des danses animées et des poses voluptueuses. On les paye généreusement, et elles sont plus recherchées chez les grands que les *natschès* (bayadères libres), qui, sans être attachées spécialement à aucun temple et sans recevoir, comme leurs sœurs les devadasis, d'appointements fixes pris sur le budget des pagodes, ne se tiennent pas moins à la disposition des prêtres, pour paraître dans les grandes cérémonies, quand il est nécessaire, en raison de l'importance de la solennité, de déployer tout le faste et toute la magnificence possibles ; les natschès partagent avec les bayadères de premier ordre le droit de danser dans toutes les cérémonies publiques ou particulières.

Enfin, la troisième classe de bayadères comprend les *soutradharies*, les *vestiatris* et les *koutanis*, qui errent librement dans le pays, cherchant çà et là l'occasion de gagner quelque argent en dansant ; celles-ci servent surtout à l'amusement des étrangers, qui sont certains d'en rencontrer dans toutes les auberges ; d'autres, c'est là le plus grand nombre, s'assemblent par troupes et s'en vont, oiseaux voyageurs, chercher fortune tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Souvent la fortune est rebelle, et les pauvres koutanis courraient parfois le risque de danser à jeun, si elles n'appelaient au secours de l'art de la danse la ressource bea-

coup plus productive de plaire aux riches Indiens, dont elles refusent rarement de contenter les désirs, le trafic de leurs charmes n'ayant, d'ailleurs, rien de répréhensible aux yeux de leurs concitoyens. Enfin, des bayadères plus audacieuses ne craignent pas de passer les mers pour aller faire admirer en Europe leur beauté et leurs talents. En 1839, une troupe de bayadères vint à Paris ; elle se composait de Tillé-Ammalle, âgée de trente ans ; de Ammany-Ammalle, âgée de dix-huit ans ; de Ranga-Ammalle, âgée de quatorze ans ; et de Soundra-Ammalle, âgée de treize ans. Elles étaient accompagnées de quatre joyeux compagnons. Cette troupe avait été formée par un entrepreneur de spectacles, dans le but d'exploiter tous les théâtres de l'étranger. Elle eut grand succès à Paris, et la curiosité publique amena nombre de spectateurs aux danses étranges et poétiques de ces filles de l'Inde. Déjà, en 1768, une bayadère avait émerveillé toute la ville et toute la cour, et produit, par son costume singulier, par ses gestes étranges et par sa légèreté de gazelle une sensation toute nouvelle : c'était la jeune Bebaïour, qui devint l'amie de Louise de France et se fit religieuse. Mais la Révolution de 1789 ayant ouvert les portes, la bayadère sortit du couvent pour se faire institutrice. Voilà certainement une maîtresse de pension qui devait pouvoir se passer d'un maître de danse.

Bayadère (LA), une de ces légères compositions qui achèvent de caractériser le génie de Goethe. La *Bayadère* et la *Fiancée de Corinthe* ne sont pas plus belles que ses autres poésies secondaires ; mais ce sont les plus connues depuis que Mme de Staël les a révélées à la France. Rappelons ses paroles :

« Après s'être fait grec dans *Pausias* (idylle des plus gracieuses), Goethe nous conduit en Asie, par une romance pleine de charmes, la *Bayadère*. Un dieu de l'Inde (Mahadoch) se revêt de la forme mortelle, pour juger des peines et des plaisirs des hommes, après les avoir éprouvés. Il voyage à travers l'Asie, observe les grands et le peuple ; et comme, un soir, au sortir d'une ville, il se promène sur les bords du Gange, une bayadère l'arrête et l'engage à se reposer dans sa demeure. Il y a tant de poésie, une couleur si orientale dans la peinture des danses de cette bayadère, des parfums et des fleurs dont elle s'entoure, qu'on ne peut juger d'après nos mœurs un tableau qui leur est tout à fait étranger. Le dieu de l'Inde inspire un amour véritable à cette femme égarée, et touché du retour vers le bien qu'une affection sincère doit toujours inspirer, il veut épurer l'âme de la bayadère par l'épreuve du malheur.

« A son réveil, elle trouve son amant mort à ses côtés : les prêtres de Brahma emportent le corps sans vie que le bûcher doit consumer ; la bayadère veut s'y précipiter avec celui qu'elle aime ; mais les prêtres la repoussent, parce que, n'étant pas son épouse, elle n'a pas le droit de mourir avec lui. La bayadère, après avoir ressenti toutes les douleurs de l'amour et de la honte, se précipite dans le bûcher malgré les brahmes. Le dieu la reçoit dans ses bras ; il s'élance hors des flammes et porte au ciel l'objet de sa tendresse, qu'il a rendu digne de son choix.

« Zelter, un musicien original, a mis sur cette romance un air tour à tour voluptueux et solennel, qui s'accorde singulièrement bien avec les paroles. Quand on l'entend, on se croit au milieu de l'Inde et de ses merveilles ; et qu'on ne dise pas qu'une romance est un poème trop court pour produire un tel effet... »

Bayadères (LES), opéra en trois actes, paroles de Jouy, musique de Catel, représenté pour la première fois à l'Opéra le 7 août 1810. Nous laissons volontiers la parole à l'auteur du poème, qui explique habilement les raisons qui l'ont inspiré. « La considération dont jouit, dans l'Indoustan, cette classe de femmes connues en Europe sous le nom de bayadères, repose sur une opinion religieuse, présentée dans les livres indiens comme un fait historique. Le récit très-succinct que je vais en faire paraîtra d'autant moins déplacé, qu'on y reconnaîtra la source où j'ai puisé le dénouement et quelques-unes des situations du drame que le lecteur a sous les yeux. On lit, dans un des *pouranas* (poèmes historiques et sacrés), que *Schirven*, l'une des trois personnes de la divinité des Indes orientales, habita quelque temps la terre, sous la figure d'un rajah célèbre, nommé *Devendren*. En prenant les traits d'un homme, le dieu ne dédaigna pas d'en prendre les passions, et il fit de l'amour la plus douce occupation de sa vie. Son peuple, dont il n'était pas moins adoré pour ses défauts que pour ses vertus, le sollicitait en vain de donner un successeur à l'empire, en choisissant du moins une épouse légitime dans le grand nombre de femmes de toutes les classes qu'il avait rassemblées autour de lui. Devendren différait toujours, parce qu'il ne voulait épouser que celle dont il était aimé le plus tendrement, et que, tout dieu qu'il était, il avait peine à lire dans les cœurs ; à la fin cependant, le rajah s'avisait, pour éclaircir ses doutes, d'un stratagème qui réussit au delà de ses espérances. Il feignit de toucher à sa dernière heure, rassembla toutes ses maîtresses autour de son lit de mort, et déclara qu'il prenait pour épouse celle qui l'aimait assez pour n'être pas effrayée de l'obligation terrible qu'elle contracterait en acceptant sa foi. Cette proposition ne tenta

personne ; le bûcher de la veuve se montrait trop voisin du trône et du lit conjugal : douze cents femmes gardaient un silence imperturbable, lorsqu'une jeune bayadère dont le rajah avait été quelque temps épris, instruite de son état et de sa position, se présenta au milieu de l'assemblée muette, s'approcha du lit du prince et déclara qu'elle était prête à payer de sa vie l'insigne faveur de porter un seul moment le nom de son épouse. On célébra leur hymen à l'instant même, et quelques heures après, Devendren mourut ou du moins feignit de mourir. Fidèle à sa promesse, la bayadère fit aussitôt les apprêts de sa mort. On éleva, par son ordre, un bûcher de bois odorant sur les bords du Gange ; elle y plaça le corps de son époux, l'alluma de sa propre main et s'élança dans les flammes ; mais au même instant le feu s'éteignit ; Devendren, debout sur le bûcher, tenant entre ses bras sa fidèle épouse, se fit connaître au peuple, et publia sur la terre l'hymen qu'il accomplissait dans les cieux. Avant de quitter le séjour des mortels, il voulut, pour y perpétuer le souvenir de son amour et de sa reconnaissance, qu'à l'avenir les bayadères fussent attachées au service de ses autels, que leur profession fût honorée et qu'elles portassent le nom de *devadasis* (favorites de la divinité). »

Cet opéra obtint un succès très-marqué. Nourrit père, Dérivis et Mme Branchu, chargés des rôles principaux, s'en acquittèrent avec un incomparable talent. La partition, constamment poétique et mélodique, n'a rien de commun avec cette musique de nos jours, qui se croit populaire parce qu'elle est vulgaire.

Un premier opéra de Catel, *Sémiramis*, donné en 1802, n'avait obtenu qu'un succès d'estime, quoiqu'il surpassât en mérite les *Bayadères* ; mais le théâtre est une loterie, dit M. Castil-Blaze, et un premier ouvrage est toujours accueilli du public avec défiance. Le succès des *Bayadères* engagea l'administration à remettre en scène *Sémiramis*. L'infortunée reine de Babylone se montra deux fois seulement, et entra dans le tombeau de Ninus pour n'en plus sortir. Les paroles et la musique des *Bayadères* sont depuis longtemps oubliées ; mais il se rattache à la représentation de cet opéra une anecdote assez curieuse, que nous allons conter ici : Napoléon aimait la musique, mais il n'aimait qu'une musique douce et terne, digne pendant de la plate et ridicule poésie de la plupart des rimeurs de son règne. « N'est-il pas singulier, écrit M. de Pontécoulant, que lui, aux oreilles duquel le bruit des canons et de la chute des empires avait si souvent retenti, n'aimât, en fait de musique, qu'une harmonie faible et pour ainsi dire monotone ? Au théâtre de la cour et dans les concerts des Tuileries, tous les instruments étaient pourvus de sourdines. Ce goût de pianissimo était bien étonnant chez l'homme du monde qui faisait le plus de fracas et qui le redoutait le moins. » On avait donc persuadé à l'empereur que la musique du nouvel opéra en vogue, les *Bayadères*, lui sérait à merveille. Un jour, l'auteur et le compositeur sont avertis que Napoléon veut entendre leur ouvrage, et qu'il se rendra le soir même à l'Opéra. Catel est heureux... ; mais à la représentation, il reste anéanti ; il croit à une cabale, il ne reconnaît plus sa partition... C'est que l'on n'avait pas prévenu le malheureux compositeur que Persuis, chef d'orchestre, exécutait, par ordre, la partition des *Bayadères* à la sourdine. L'empereur fut servi à souhait. « On exécuta, lissons-nous dans l'*Art musical*, la belle musique de ce charmant opéra avec la plus parfaite monotonie, sans crescendo ni forte, et ce fut à un tel point, que le public, étonné, montra par instants des velléités d'impatience, que le respect imposé par la présence du chef de l'Etat put seul comprimer. » Napoléon avait, on le voit, une façon toute particulière de comprendre l'art musical, et en cela il n'est pas le seul, n'y eût-il de son avis que cet homme de beaucoup d'esprit qui définissait la musique « le plus désagréable de tous les bruits. »

BAYAMO (SAN-SALVADOR DE), ville des Antilles, dans l'île de Cuba, sur la côte E., au N.-O. et à 50 kil. de Santiago, non loin du Cauto, petit fleuve qui se jette dans le canal auquel Bayamo a donné son nom ; 14,000 h. Grande récolte de tabac dans les environs de la ville.

BAYANE ou **BAYANNE** (Alphonse-Hubert de LATTIER, duc DE), cardinal et pair de France, né à Valence (Dauphiné) en 1739, mort à Paris en 1818. Après avoir été reçu docteur de Sorbonne, il fut nommé auditeur de rote près la cour de Rome, puis cardinal en 1802. Chargé d'une mission de la cour de Rome, il revint en France après une absence de près de trente ans, et il y fut parfaitement accueilli par le gouvernement impérial. Nommé sénateur en 1813, il vota, en cette qualité, la déchéance de Napoléon. Sous la Restauration, il fut créé pair de France. Etant auditeur de rote à Rome, il avait publié, en italien, un ouvrage sur la *Mal'aria* ; cet ouvrage est aujourd'hui fort rare.

BAYAN-KARA, chaîne de montagnes de la Chine, attenant, d'un côté, aux montagnes neigeuses, et de l'autre, au Thibet oriental ; elle fait partie du massif de Kuen-Lun et sépare les sources du Hoang-Ho et celles du Mou-rui-Ousson.

BAYAN-OUA, montagnes du Turkestan, qui sont une ramification des monts Ouloug-Dagh et couvrent le pays des Kirghiz-Kaisaks.

BAYANT (bè-ian) part. prés. du v. *Bayer* : *Montaigne dit que les hommes vont BAYANT aux choses futures : j'ai la manie de BAYER aux choses passées.* (Chateaub.)

BAYARDE s. (ba-iar-de). Vieux mot cité par Nicot, qui s'employait dans le sens de *badaud*. Celui qui regarde, bouche béante, les moindres accidents de la rue.

BAYARD (vieux mot français qui signifiait *bai*). Nom du cheval des quatre fils Aymon. Ce fameux cheval, dont la renommée a traversé les siècles, joue un rôle important dans l'histoire romanesque de notre vieille chevalerie. D'après la légende, il tira ses maîtres d'une foule de situations périlleuses, et c'est avec le secours de ce noble animal qu'ils échappèrent à la vengeance du roi de France.

Boileau, dans la Ve satire, adressée au marquis de Dangeau, sur la noblesse, le mentionne, ainsi qu'Alfane, cheval du roi Grasse dans l'*Arioste*, de la façon suivante, qui revient à dire qu'on ne vaut que par soi-même :

On fait cas d'un coursier qui, fier et plein de cœur,
Fait paraître en courant sa bouillante vigueur,
Qui jamais ne se lasse et qui, dans la carrière,
S'est couvert mille fois d'une noble poussière ;
Mais la postérité d'Alfane et de Bayard,
Quand ce n'est qu'une rosse, est venue au hasard,
Sans respect des aïeux dont elle est descendue,
Et va porter la maille ou tirer la charrie.

BOILEAU.

Le cheval des quatre fils Aymon a servi d'enseigne à un grand nombre de magasins à Paris et surtout dans les Flandres, où la renommée de ce vigoureux coursier paraît avoir survécu plus que partout ailleurs. A Louvain et à Malines, il est de toutes les fêtes, et au jubilé de cette dernière ville, en 1825, il figura dans les réjouissances publiques. A Berthem, village situé près de Louvain, on montre encore la mangeoire de Bayard et l'empreinte de son pied. Un vieil auteur prétend même que Berthem ne signifie pas autre chose que la demeure du cheval.

BAYARD, et plus exactement **BAYART** (Pierre du TERRAIL, seigneur DE), dit le *Chevalier sans peur et sans reproche*, né en 1473 au château de Bayard, dans la vallée de Grésivaudan, près de Grenoble, mort en 1524. Son père Aymon Terrail, seigneur de Bayard, descendait d'une famille où le patriotisme et le courage étaient héréditaires ; Philippe du Terrail avait reçu la mort à la bataille de Poitiers, en défendant le roi Jean ; Pierre et Jean du Terrail, ses fils, s'étaient fait tuer, l'un à Crécy, l'autre à Verneuil ; un autre Pierre du Terrail, la terreur des Anglais, qui l'appelaient l'*Épée-Terraille*, avait pris part à toutes les guerres de Charles VII, et avait reçu la mort à Montherly, sous les yeux de Louis XI. *Prouesse de Terrail*, disait-on proverbiallement en Dauphiné, et le père du chevalier sans peur n'aurait eu garde de faire mentir l'adage ; mais, mutilé d'un bras à la première journée de Guinegate, il avait été forcé de se retirer au château de Bayard, où il épousa Hélène des Alleman-Laval, sœur de Laurent des Alleman, évêque de Grenoble. Pierre du Terrail, dont nous allons esquisser la vie, fut l'aîné des enfants issus de cette union. Son éducation se fit à Grenoble, sous les yeux de son oncle l'évêque, et elle était complète à l'âge de douze ans, c'est-à-dire que l'enfant savait lire et signer son nom, science suffisante pour un gentilhomme du temps. Présenté à treize ans au duc Charles de Savoie, il séduisit ce prince par sa bonne mine et son adresse à manier un cheval, prit rang parmi ses pages, et, lorsque le duc de Savoie se rencontra à Lyon avec Charles VIII, il sut se faire remarquer du roi. Charles VIII, grand connaisseur en tournois et faits d'armes, fut émerveillé du sang-froid et de la grâce du jeune cavalier, le demanda au duc de Savoie, qui s'empressa de le lui céder, et pria Louis de Luxembourg, comte de Ligny, son favori, de le mettre au nombre de ses pages. On raconte même, à ce sujet, que le roi prenait un tel plaisir à voir cavalcader le jeune Bayard, qu'il s'écriait : « Piquez, piquez toujours, mon beau page ; » d'où le nom de *Piquet*, sous lequel Charles VIII et Louis de Ligny le désignèrent ordinairement dans la suite. Bayard, alors âgé de seize ans, brûlait de faire ses premières armes ; l'occasion s'en présenta bientôt. Un noble chevalier lyonnais, une des meilleurs lances de l'époque, le sire de Vaudrey, donna un tournoi en l'honneur du roi ; le pique résolut d'y paraître. Il ne lui manquait, pour cela, qu'un cheval et des armes, ou de l'argent pour se les procurer ; un de ses amis, Bellabre, le fit songer à son oncle, l'évêque : « *Pardieu*, s'écria Bayard, tu dis bien ; l'oncle est octroyé par nature thésorier à neveu, et ce qu'on prend à main est bien pris. » L'oncle, après s'être un peu fait prier, envoya les jeunes gens à son fournisseur ; lui ordonnant de les équiper de ce qu'ils demanderaient. Qu'on juge si Bellabre et Bayard firent bien les choses ! ils dépensèrent 400 écus chacun ; mais aussi quel triomphe, lorsque, après avoir vaincu le sire de Vaudrey avec la lance, l'épée et la hache d'armes, Bayard passa devant les dames, la visière levée, suivant l'usage, et qu'elles témoignèrent de leur sur-